



## Bulletin d'inscription «L'île ô grands » Accueil de loisirs de Serres pour les 6-12 ans du 19 au 30 octobre 2020

NOM .....

Prénom .....

Date de naissance ..... / ..... / .....  M  F

>> Si votre enfant suit un traitement médical, veuillez mettre dans son sac une ordonnance et les médicaments dans les boîtes d'origine avec le nom de l'enfant.

>> Toute absence non excusée 48h à l'avance sera facturée sauf sur présentation d'un justificatif, 3 jours au plus tard après la fin de la semaine concernée.

### TARIFS

Il est demandé aux familles le versement d'une cotisation de 20 € pour l'année regroupant les frais de dossier pour l'année dont 2€ pour l'adhésion à l'association des PEP Alpes du Sud.

Le système du quotient familial est adopté, les tarifs sont appliqués en fonction des tranches de quotient familial et du lieu de résidence des parents. Ils s'établissent comme suit : (sans justificatifs le tarif le plus élevé sera appliqué).

Pour les enfants résidant sur la commune de Serres et communes conventionnées\* :

Quotient familial	Prix de journée	Prix de la ½ journée
QF < 400 €	8,00 €	3,50 €
401 < QF < 550 €	8,50 €	4,00 €
551 € < QF < 700 €	9,50 €	5,00 €
701 € < QF < 800 €	11,00 €	6,00 €
QF > 801 €	13,50 €	7,00 €

\*A ce jour : Chabestan, l'Epine, La Pierre, Montrond, Savournon

Pour les enfants extérieurs à la commune de Serres :

Quotient familial	Prix de journée	Prix de la ½ journée
QF < 400 €	10,00 €	5,00 €
401 < QF < 550 €	10,50 €	5,50 €
551 € < QF < 700 €	11,50 €	6,50 €
701 € < QF < 800 €	13,00 €	7,50 €
QF > 801 €	15,50 €	8,50 €

Tarif péricentre (7h30 à 8h45 et 17h15 à 18h30) :

Quotient familial	Prix péricentre (1/4h)
QF < 550 €	0.25€
551 € < QF < 801 €	0.40€
QF > 801 €	0.50€

Pour l'accueil des enfants entre 12h et 13h30, une participation complémentaire forfaitaire identique pour tous, de 1,50€ par enfant est demandée à la famille. Cette participation est déjà comprise dans le tarif à la journée.

En fin de journée, une majoration financière de 5 € par ¼ d'heure sera appliquée en cas de retard.

Tout ¼ d'heure entamé sera dû.

**Documents d'inscription et plannings disponibles sur le site des PEP Alpes du sud,  
de la mairie de Serres, ou sur demande par mail/téléphone.**

**Pour toutes informations contacter la directrice : [alsh.serres@lespepads.org](mailto:alsh.serres@lespepads.org)**

**Signature :**

Semaine 1	Lundi 19/10	Mardi 20/10	Mercredi 21/10	Jeudi 22/10	Vendredi 23/10
Péricentre : noter l'heure d'arrivée					
Matin					
Temps Repas (*)					
Après-midi					
Péricentre : noter l'heure de départ					
Semaine 2	Lundi 26/10	Mardi 27/10	Mercredi 28/10	Jeudi 29/10	Vendredi 30/10
Péricentre : noter l'heure d'arrivée					
Matin					
Temps Repas (*)					
Après-midi					
Péricentre : noter l'heure de départ					

**Cocher les cases nécessaires.**

**Dans la case péricentre, noter les heures d'arrivée/départ prévues de l'enfant.**

(\*) Repas pris sur le centre : **attention les repas sont à apporter par l'enfant.**  
Ils seront réchauffés et pris avec les animateurs, sauf pique-nique.

**Les documents d'inscription doivent être envoyés par mail à [alsh.serres@lespepads.org](mailto:alsh.serres@lespepads.org)  
Ou déposés à la mairie de Serres (boîte aux lettres ou secrétariat)**